

L'affaire Calas

D'après le
Traité sur la Tolérance
De Voltaire



L'affaire Calas

D'après le Traité sur la tolérance de Voltaire

Texte Julien Luneau

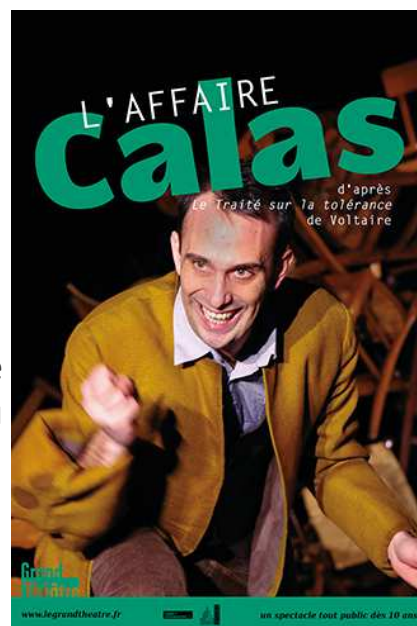
Mise en scène Etienne Luneau

Avec Clément Beauvoir ou Lucas Hénaff, Isabelle Ernoult ou Malvina Morriseau, Etienne Luneau ou Hugues De La Salle.

Décors et accessoires Nicolas Hubert

Régie et création Lumière Thibault Petit

Une production de la Compagnie Grand Théâtre



« Du bon théâtre politiquement incorrect. Comme on l'aime. »

La Marseillaise

« Ce spectacle fluide et enlevé colle au plus près de l'actualité. »

L'Est Républicain

« Passionnant(e) de bout en bout [...] et formidablement joué(e)»

L'Art vues

« La compagnie Grand Théâtre nous offre une affaire Calas de grande qualité »

La Provence

« un sujet et des personnages d'un autre temps et pourtant tellement d'actualité »

Aujourd'hui la Turquie

Contact

Charlène Deduffeleer,
chargée de production
01 83 72 88 16 ou 06 84 01 68 90
admin@legrandtheatre.fr

Etienne Luneau,
Metteur en scène
06 11 44 65 51
etienneluneau@legrandtheatre.fr

Vous pouvez retrouver sur l'espace pro de notre site www.legrandtheatre.fr tous les documents autour du spectacle :

- > Le dossier pédagogique
- > La revue de presse
- > La fiche technique

Présentation



Le spectacle

Le 10 mars 1762, à Toulouse, Jean Calas est condamné à mort. En octobre 1761, son fils aîné, Marc-Antoine, a été retrouvé mort chez lui dans d'étranges circonstances. Le Capitoul David de Beaudrigue, chargé de l'enquête, défend une théorie : Marc-Antoine voulait se convertir au catholicisme et sa famille protestante aurait voulu l'en empêcher. Ce simple fait divers prend alors une tournure religieuse où le fanatisme met à mal la justice.

Voltaire ne voit pas les protestants d'un très bon œil : retiré dans son château de Ferney, à deux pas de la protestante Genève, il est fâché que le théâtre, et plus particulièrement ses pièces, y soit condamnés par la morale huguenote. Averti de l'affaire, il prend d'abord parti contre Jean Calas. Mais la tournure des événements finit par le convaincre de la complète innocence de la famille Calas et il engage alors un formidable travail pour obtenir la révision du procès. Il alerte l'Europe entière et tente de retourner ce que l'on n'appelle pas encore « l'opinion publique ». En 1763, il publie le *Traité sur la tolérance*, dans lequel il dénonce, avec l'affaire Calas, toutes les dérives du fanatisme religieux. Le retentissement est grand et entraîne la cassation puis la révision du procès. En 1765, Jean Calas est réhabilité.

Après notre adaptation de *Candide*, nous retrouvons un autre Voltaire. Le premier se sert d'un conte pour dénoncer avec distance et légèreté les travers du monde. Le second se dresse devant l'injustice immédiate avec force et gravité. Le premier s'inscrit dans la postérité. Le second est aux prises avec son temps. C'est le penseur qui se mêle au réel, le philosophe de combat qu'incarne Voltaire dans cette affaire Calas. Aux juges de Toulouse qui additionnent des quarts de preuve pour condamner un protestant, Voltaire oppose une vérité franche et massive pour condamner l'intolérance de toutes les religions.

Notre spectacle parle de cela. Il parle du combat acharné qui a été mené contre l'intolérance. Il interroge sur le devoir de s'élever contre les injustices. Cependant nous ne sommes pas des philosophes mais des comédiens et c'est avec notre meilleure arme que nous nous attaquons à ces sujets : le jeu. *L'affaire Calas* est parfois un polar où l'enquête est haletante, parfois un drame où un père hurle son innocence sur la roue, parfois une comédie où des témoins ahuris déforment la rumeur publique, parfois une chanson quand on ne peut pas dire les choses autrement. Avec joie et appétit, nous nous passons les rôles pour raconter cette histoire et inviter le spectateur à l'investir. Par l'élan du jeu, notre spectacle veut rappeler que si la roue n'est plus de notre temps, d'autres instruments ont pu la remplacer et qu'il n'y a pas toujours un Voltaire pour le dire.

Note de mise en scène

Trouver le ton

L'affaire Calas traite de sujets graves : l'écueil était de les aborder avec une solennité qui n'est jamais très loin d'un pathos où peut se cacher une certaine obscénité. Comme le fait Voltaire dans certains passages de son *Traité sur la Tolérance*, nous nous sommes appliqués à approcher les outrances des horreurs commises par les fanatiques et la barbarie de la machine judiciaire au service d'une idéologie religieuse, avec une certaine dérision. Tout en nous efforçant de rester fidèles aux évènements, aux pièces du procès et aux textes de l'époque, nous prenons quelques libertés pour dire le grotesque des positions fanatiques et des horreurs qui en découlent. Le contenu de l'affaire et des combats philosophiques qui la nourrissent sont parfois ardues et, pour ne pas perdre le spectateur, il nous a semblé nécessaire de lui réserver certains espaces de légèreté. Ainsi, se côtoient dans le spectacle des moments intenses et bruts et d'autres drôles, burlesques ou chantés. La tonalité du spectacle « funambulise » entre ces deux voix pour raconter au mieux l'histoire des Calas.

Le passage des rôles

Des dizaines de témoins, des fanatiques, des magistrats, une famille entière, d'autres fanatiques, Voltaire... Les rôles sont nombreux dans cette pièce et les trois comédiens en changent souvent. Une partie importante de la mise en scène a consisté à rendre lisible ce passage de rôles : les corps, les voix, les positions en scène nous permettent par des moyens simples de donner à voir tous les protagonistes de l'histoire sans s'encombrer de trop de costumes et d'accessoires. Certaines figures nous ont fait cependant déroger à cette sobriété : le Capitoul, Voltaire et les pénitents blancs, se démarquent par un costume particulier. Il nous a semblé important que ces trois principales voix de notre spectacle, dont l'affrontement des opinions constitue le nœud dramatique de la pièce, soient clairement identifiées.

Les chaises

Comme les personnages, les lieux sont très nombreux dans le spectacle : la maison des Calas, le tribunal, l'échafaud... Nous avons donc décidé d'un moyen simple pour figurer ces changements de lieu : trois chaises disposées ou utilisées de différentes manières marquent les espaces. Ce décor léger nous permet de passer rapidement d'un endroit à l'autre et de croiser des espaces pour permettre, par exemple, à Voltaire d'interpeller directement le Capitoul. Et comme la chaise est l'endroit où l'on assied, elle est devenue pour nous l'image des idées « assises » que combat Voltaire à travers cette affaire : la tour de chaises dressée au centre de la scène que Voltaire détruira au cours du spectacle est une allégorie du combat du philosophe.

La règle de trois

Lors de la création de ce spectacle tout a semblé aller par trois : trois comédiens, trois chaises, trois personnages principaux ; la trinité de l'Église qui, par le spectre des *Lumières*, s'irise en trinité républicaine ; sans en tirer de conclusion particulière, nous nous sommes emparés de cette « règle de trois » pour résoudre la plupart des problèmes d'espaces, de déplacements ou même de jeu qui se sont posés en répétition.



Une adaptation problématique

Il ne va pas de soi d'écrire une pièce autour de l'affaire Calas : il ne s'agit pas d'adapter une œuvre pour la scène (comme nous l'avons fait pour *Candide*) ni de reconstituer de manière réaliste une série d'événements dont l'incertitude et la gravité rendent problématique, selon nous, la représentation. Si Voltaire d'abord et la postérité ensuite ont fait de l'histoire des Calas un récit exemplaire, il ne faut jamais perdre de vue qu'il s'agit de faits réels et que les épreuves que cette famille a endurées n'ont rien d'imaginaires. Or, il nous a semblé que nous aurions trahi ces souffrances en tentant de les montrer dans leur prétendue vérité, en se réclamant d'un promotionnel : « d'après une histoire vraie ». Il paraissait très délicat, par exemple, de « jouer » un suicide, et d'autant plus que le suicide de Marc-Antoine n'est pas une fiction ; il en va de même pour l'exécution de Jean Calas : n'y aurait-il pas eu quelque chose de forcément obscène à faire voir cet homme agonisant sur la roue ? Mais, bien entendu, ces événements qui sont le cœur même de l'affaire ne pouvaient être passés sous silence ; c'est pourquoi nous avons choisi de les suggérer ou de les dire plutôt que de les montrer directement. Et, en dépit de cet écueil, si nous avons décidé de faire une pièce sur l'affaire Calas, c'est qu'elle nous semble receler une dimension fortement théâtrale.

De quoi jouer

La théâtralité de l'affaire Calas ne réside pas selon nous dans les faits terribles qui en constituent la trame (le suicide de Marc-Antoine, les tortures infligées à Jean Calas et son exécution) mais plutôt dans tout le contexte qui entoure ces événements et dans tout ce qu'ils ont provoqué : un climat de haine antiprotestante, très ancrée depuis la Réforme ; l'obstination fanatique du capitoul David et de certains juges du Parlement de Toulouse ; la puissante influence des sectes catholiques, en particulier celle des Pénitents blancs ; la construction, parfois sous la menace, de faux témoignages ; enfin, l'intervention de Voltaire et son infatigable campagne d'opinion qui a mené à la réhabilitation de Jean Calas. La figure de Voltaire est en effet inséparable de l'affaire Calas : c'est par lui que l'Histoire connaît encore ce drame judiciaire et c'est lui qui s'est personnellement engagé dans ce combat, en tant qu'auteur, en tant que philosophe (au sens que les Lumières donnent à ce mot) et en tant qu'homme.

Voltaire et l'affaire Calas



Le contexte historique et religieux

L'affaire Calas intervient dans un contexte politique et religieux très tendu : depuis la Réforme protestante aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, le royaume de France s'est installé dans une guerre civile. Les massacres de protestants sont nombreux : celui de la Saint-Barthélémy, dans la nuit du 23 au 24 août 1572, provoque la mort de 3000 protestants. En 1598, Henri IV rétablit une paix fragile en adoptant l'Edit de Nantes. Louis XIV révoque cet édit en 1685 et l'hostilité contre les protestants est ravivée. Les tensions s'aexacerbent à partir de 1761, en particulier dans le Languedoc, sur fond de crise politique et économique : la France est mal engagée dans la guerre de Sept Ans face à deux puissances protestantes, l'Angleterre et la Prusse ; une grave dépression touche le Languedoc et n'épargne pas Toulouse. Dans une telle situation, les protestants peuvent devenir de parfaits boucs émissaires...

Les faits

Dans la soirée du 13 octobre 1761, Jean Calas, marchand de tissu protestant, soupe chez lui en compagnie de sa femme, de deux de leurs fils, Marc-Antoine et Pierre, ainsi que de Gaubert Lavaysse, un ami de la famille de passage à Toulouse. La servante catholique des Calas, Jeanne Viguière, est également présente. Après le souper, Marc-Antoine se retire comme à son habitude, et quand Pierre raccompagne Gaubert Lavaysse, ils découvrent dans la boutique le corps pendu de Marc-Antoine. Un peu avant minuit, le capitoul David de Beaudrigue arrive sur les lieux et, après un relevé très sommaire des preuves, manifestement influencé par la rumeur publique qui crie à l'assassinat, il fait arrêter Jean Calas, son épouse, Pierre, Gaubert Lavaysse et la servante.

Pour étayer sa thèse, le Capitoul fait promulguer un monitoire, lu dans toutes les paroisses de la ville, qui enjoint ceux qui pourraient appuyer la version du meurtre à venir témoigner. Dans le même temps, la confrérie catholique des Pénitents blancs, qui se prépare à célébrer le bicentenaire du massacre de 1562, attise la haine antiprotestante : le corps de Marc-Antoine leur est « cédé » et ils lui donnent des funérailles catholiques grandioses, faisant de lui un martyr victime de la barbarie protestante.

Le 9 mars, les juges condamnent, sans preuves, Jean Calas au supplice de la roue. Le 10 mars, Jean Calas est donc torturé et mis à mort. N'ayant pu obtenir de lui aucun aveu, la conviction de certains juges a vacillé : Pierre Calas est condamné au bannissement perpétuel hors de France, tandis que les autres sont placés « hors de cour », ce qui équivaut à un acquittement, à cette importante réserve près que leur innocence n'est pas déclarée et que les biens de la famille sont confisqués.

L'intervention de Voltaire

N'ayant aucune sympathie pour le protestantisme (à cause de la défiance à l'égard du théâtre notamment), Voltaire perçoit vite que dans cette « horrible aventure » l'Infâme est en jeu : qu'un père ait tué son fils ou qu'un Parlement ait roué un innocent, on se trouve en présence du fanatisme religieux le plus abominable. Il prend alors des renseignements et se convainc rapidement de l'innocence de Calas.

Voltaire décide alors de travailler à la réhabilitation de Calas et, pour cela, il s'emploie à lancer une campagne d'opinion, qu'on peut, par son ampleur, considérer comme la pionnière du genre en France. Il comprend le premier que l'opinion publique est une force capable d'influer sur les événements. Pour « médiatiser » cette affaire, il utilise le très grand réseau de ses correspondants ; il écrit aux puissants, aux ministres, aux souverains étrangers. Dans le même temps, il fait diffuser des textes courts et percutants qui se dissimulent facilement et se vendent à bas prix. Il commande également des illustrations et des estampes qui mettent en scène les différents « épisodes » du supplice enduré par la famille Calas.

En 1763, il publie la pièce maîtresse de son dispositif de « communication » : le *Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas*. Ce n'est pas le livre d'un athée mais celui d'un combattant contre l'Infâme, impitoyable à l'égard de ceux qui dévoient les sentiments de foi. Grâce à ses interventions ainsi qu'à celles de certains avocats en lien avec lui, on autorise la révision du procès en 1763, l'arrêt condamnant Calas est cassé en 1764 et le 9 mars 1765, trois ans jour pour jour après sa condamnation, Jean Calas est réhabilité à l'unanimité. Cette « affaire » que Voltaire aura porté au-delà du judiciaire restera entièrement attachée à son nom.

La vérité sur l'affaire Calas

Une telle volonté de marquer les esprits et d'émouvoir le public a poussé Voltaire à simplifier des faits ou à exagérer certains aspects de la réalité. Cette exagération a longtemps autorisé des détracteurs à mettre en doute l'intégrité de Voltaire dans cette affaire et, par conséquent, à remettre en cause l'innocence des Calas.

Il n'en est pas moins certain aujourd'hui que Jean Calas est innocent et que son fils Marc-Antoine s'est donné la mort : les faiblesses de la version du Capitoul, l'absence de reconstitution, les témoignages qui n'ont pas été pris en compte lors du procès, les expertises faites postérieurement sur les rapports du chirurgien, tout prouve l'impossibilité du meurtre.

La célébrité croissante de l'affaire a suscité également des spéculations sur les raisons qui ont poussé Marc-Antoine au suicide... Mais il est bien vain, plus de deux siècles après d'autant plus, d'établir les motifs profonds d'un acte qui n'appartient qu'à celui qui le commet. Dira-t-on pourquoi, quelques années après cette affaire, le capitoul David de Beaudrigue s'est lui-même donné la mort ? Certainement non.

L'équipe



Etienne Luneau, comédien et metteur en scène

Il participe à la création de la Compagnie Grand Théâtre dont il assure aujourd'hui la co-direction et au sein de laquelle il joue, écrit et met en scène : *Chat Noir !* (créé au Théâtre 13 en 2017), *L'affaire Calas* à partir de Voltaire (présentée notamment au Festival Off d'Avignon 2016 et 2017), *Pourquoi ont-ils tué Jaurès ?* Et *Venez voir tourner la Terre !*, (créés en 2013 et 2015 au Panthéon), *L'Odyssée ou la folle conférence du Professeur Larimbart* en 2012. En 2013, il travaille avec le Théâtre du Lamparo, compagnie dirigée par Sylvie Caillaud. La même année il rejoint l'équipe de *La bande du Tabou*, où il joue les rôles de Gainsbourg, Sartre ou Prévert. Depuis 2007, il chante les chansons qu'il écrit, accompagné au piano par Joseph Robinne. Il crée plusieurs spectacles de chansons au sein de la Compagnie Fondamentale, qu'il présente notamment au Festival Off d'Avignon 2011, et est récompensé par plusieurs prix (Prix du Festival de chansons françaises de Savigny-sur-Orge, Prix du Festival Chansons de paroles, Aide Paris Jeunes Talents). Entre 2005 et 2008, il suit les cours de Daniel Berlioux au conservatoire du 7^{ème} arrondissement de Paris où il est entré après des études d'ingénieur en travaux publics.



Julien Luneau, auteur

En dehors de son métier d'enseignant, Julien Luneau se consacre à l'écriture : depuis 2001, il est auteur-associé à la Compagnie Grand Théâtre. De 2001 à 2008, il est auteur-résident dans le cadre du festival de théâtre « Saint Benoît-du-Sault, Centre de Création » où il écrit *Le Jambon* (2001), *A quoi ça rime* (2002), *Thésée* (2003), *Et vive l'aspidistra !* (2004, adaptation de George Orwell) et *La Fête du nez* (2006). De 2005 à 2007, il écrit les deux saisons du feuilleton théâtral de bar *Les Aventures de Barnabé Courtevue*. En 2007, suite à la rencontre de la compagnie avec Armand Gatti, il dirige l'écriture collective d'une pièce en son hommage *Armand Gatti, est-ce un nom d'arbre ?* En 2008, il écrit *Le Fil de Marianne* pour la Compagnie de l'Estampille, commande de la MPAA. Pour la Compagnie Grand Théâtre, il écrit en 2009 une adaptation de *Candide* (Voltaire) puis, en 2012 et 2013, la double création inspirée des *Aventures du Baron de Münchhausen*.



Clément Beauvoir, comédien

Il suit une formation à l'école du Studio Théâtre d'Asnières. A partir de 2010, avec la Compagnie Le Studio, il joue dans *La Dame de chez Maxim* de Feydeau mis en scène par H. Van der Meulen ; *Le Bourgeois gentil-homme* de Molière mis en scène par Laurent Serrano ; *Lorenzaccio* de Musset, *Les Acteurs de bonne foi* de Marivaux, *Les Tortues viennent toutes seules* de Denise Bonal et *Crime, crime, crime* (cabaret) sous la direction de J.-L. Martin Barbaz. Il travaille également depuis 2010 avec la Compagnie Poètes et Astronautes (*Le Sicilien* de Molière, *La Main leste* de Labiche, *127 bd Saint-Germain* - cabaret). Il rejoint la Compagnie Grand Théâtre en 2012 pour la double création autour des aventures du Baron de Münchhausen et joue également dans *L'affaire Calas*. En 2016, il participe à la création de *L'enfant d'éléphant* d'après Rudyard Kipling au sein de la compagnie et joue dans *Chat Noir !* créé au Théâtre 13 en 2017.



Isabelle Ernoult, comédienne

Après 3 ans de formation au conservatoire du centre et du 11^{ème} arrondissement, elle intègre en 2008 l'école du Studio d'Asnières puis, en 2010, le Centre de Formation d'Apprentis du Studio d'Asnières. Elle participe à plusieurs stages de théâtre, notamment l'ARIA en Corse. Parallèlement, elle joue dans *Independence* de Lee bleesing, *Dommage que ce soit une putain* de John Ford, elle rejoint la Compagnie Grand Théâtre en 2008, pour *Armand Gatti, est-ce un nom d'arbre?* puis en 2010 pour la nouvelle distribution des spectacles *Les Contes de l'impasse Rosette* et *Candide*. Au sein de la compagnie, elle crée en 2015 un spectacle pour le Jeune Public à partir du *Déjeuner de la petite ogresse* d'Anaïs Vaugelade et joue dans *Chat Noir !* créé au Théâtre 13 en 2017.

L'équipe



Nicolas Hubert, décorateur

Le décor avant tout ! Théâtres, festivals, évènementiel, danse, courts-métrages, collaborations artistiques, ses horizons sont très larges. Assistant des scénographes Gilone Brun (*Les Baigneuses* de Daniel Lemahieu en 2005) et Goury (*Les Placebos de l'histoire* d'Eugène Durif en 2006) ; régisseur de tournée (chapiteau), constructeur et accessoiriste au Théâtre du Lamparo à Argenton-sur-Creuse (créations de Sylvie Cailaud, *Le Kolobok enchanté* en 2009 et *Le Petit Peuple Mange* en 2011) ; avec la Compagnie Les Antliaclasses (marionnettes, dir. Patrick Sims et Joséphine Biereye) et le spectacle *Le Vieux de la montagne* depuis 2011. Depuis sa rencontre avec la Compagnie Grand Théâtre, en 2006, il réalise accessoires et décors de la plupart de ses créations.



Hugues De La Salle, comédien

Comédien et metteur en scène, il se forme à l'école du Théâtre National de Strasbourg dans le département « mise en scène », après un cursus en lettres modernes et en études théâtrales. Au TNS, il travaille avec Jean-Pierre Vincent, Laurence Mayor, Claude Régy, Krystian Lupa, Bruno Meyssat, Françoise Rondeleux,... Il y met en scène Faust de Goethe, puis La Poule d'eau, de Witkiewicz. Hors TNS, il a monté Yvonne, Princesse de Bourgogne de Gombrowicz en 2008, Yaacobi et Leidental, de Hanokh Levin en 2015 (au cours d'une résidence à Mayotte), et Les Enfants Tanner, de Robert Walser, en 2016. En tant qu'assistant, il travaille avec Y.Beaunesne, K.Warlikowski, R.Brunel. Il est assistant et comédien sur le cycle du Graal théâtre mis en scène par J.Brochen et C.Schiaretti (4 pièces créées au TNS et au TNP). Il joue dans des spectacles de Julie Brochen (Dom Juan, au TNS), Charlotte Lagrange (*L'Âge des poissons*, *Aux Suivants*), Laurent Bénichou (*La Nuit électrique*, de Mike Kenny), avec le collectif Notre Cairn (*Sur la Grand-route*, de Tchekhov, *La Noce* de Brecht, en tournée en Alsace et en Lorraine), et la Cie Grand Théâtre (*L'affaire Calas*). Il est également chanteur et musicien avec l'équipe des Cabarettistes.



Lucas Hénaff, comédien

Après des études d'histoire et de lettres, il suit une formation professionnelle aux Ateliers du Sudden de Raymond Acquaviva desquels il sort en 2012. Il y joue dans toutes les productions du directeur (premiers rôles dans *Le songe d'une nuit d'été* et dans *On purge bébé*). A sa sortie, il intègre la Compagnie Umbral et se forme au clown avec Victor Quezada Perez, enchaînant plusieurs festivals d'Avignon dans des créations de Matei Visniec ou encore dans *La résistible ascension d'Arturo Ui* de Brecht. En 2014, il joue au Vingtième Théâtre dans *A chacun ses cendres* d'Alison Svoboda. Depuis plus de 2 ans maintenant, il travaille essentiellement sur de la jeune création (*Heimat* de Clovis Guerrin, créée collectivement, par exemple), notamment au sein de la très prolifique compagnie Rascar Capac d'Elie Salleron qui s'évertue à proposer un théâtre insolent et jubilatoire. Il intègre la compagnie Grand Théâtre en 2016, reprenant un rôle dans *L'affaire Calas*. Actuellement, Lucas monte une pièce qu'il a lui-même écrite et qui s'appelle *A Fond*.



Malvina Morriseau, comédienne

Après quatre ans d'études au conservatoire du 11ème arrondissement de Paris, elle intègre l'école du TNS en 2008. En 2011, elle participe à la reprise de *Et la nuit sera calme* de K. Keiss, dans la mise en scène d'Amélie Enon (TNS, Théâtre de la Bas Ile, Nest-CDN de Thionville). Parallèlement elle fonde avec des artistes de sa promotion le collectif *Notre Cairn* et joue sous la direction de C. Zevaco dans *Sur la grand-route* d'A. Tchekhov en 2012. En 2013 elle joue dans *Sophonisbe* et *La mort de Pompée* de P. Corneille, mis en scène B. Jaques-Wajeman (Théâtre de la Ville à Paris, puis tournée) et effectue un stage de mise en scène avec Jean-Yves Ruf. En 2014, elle retrouve le collectif *Notre Cairn* et met en scène *La noce* de B. Brecht. Elle participe également à la création d'un spectacle jeune public, *L'histoire de Déméter et Perséphone*. La même année, elle rejoint l'équipe des Cabarettistes et chante dans plusieurs de leurs créations. Depuis 2015, elle met en scène *Le Petit Hérisson qui Circule dans le Corps des Femmes* et organise avec d'autres artistes divers événements culturels à bord de la Peniche Adélaïde à Paris.

La Compagnie Grand Théâtre



La Compagnie Grand Théâtre réunit une vingtaine de personnes : des comédiens, musiciens, auteurs, et metteurs en scène ainsi qu'une équipe administrative et une équipe technique partageant la même conception d'un théâtre vivant et accessible. Elle est dirigée par Etienne Luneau et Elsa Robinne, tous deux comédiens, auteurs et metteurs en scène.

Notre idée du théâtre se fonde sur le plaisir du jeu et de la parole. La plupart de nos spectacles sont des créations dans lesquels l'identité de l'équipe forge celle du spectacle. Travailler de cette manière, c'est-à-dire en considérant chacun comme créateur, a développé des envies et des talents au sein de la troupe. Ainsi nombre de comédiens sont également auteurs, chanteurs, musiciens, metteurs en scène ou même décorateurs.

Nos projets sont de natures très différentes : il y a des spectacles autour de grandes œuvres de la littérature, des créations, des textes d'auteur... Il s'en dégage cependant un ton commun qui peut être incomplètement qualifié de burlesque et poétique. Avec toute la panoplie de nuances qui colorent ces deux adjectifs...

Elle doit sa force et sa vitalité à la générosité de tous ceux qui ont fait partie de son histoire : artistes et amis, la DRAC et la Région Centre-Val de Loire, L'Echalier, La Parole Errante, La Ligue de l'enseignement de Paris, Le Théâtre 13, Le Théâtre de l'Echangeur, Confluence, Le 104, le CND de Pantin, L'Abbaye de Noirlac, Le CCAC d'Issoudun, la commune de Chateaufort...

Depuis 2007, notre compagnie sillonne la France et l'étranger pour présenter ses spectacles dans les théâtres, les festivals et les établissements scolaires. Basée à Montreuil, la compagnie implante son siège social dans l'Indre au cours de l'année 2014 afin de favoriser ses relations avec les institutions et les structures de la Région Centre.

Nos dernières créations

- > *L'enfant d'éléphant*, d'après Rudyard Kipling (mise en scène de Clément Beauvoir, Clémentine Lebocey et Joseph Robinne)
- > *Faictz ce que voudras*, d'après Rabelais (mise en scène de Clément Beauvoir)
- > *Chat Noir !*, *Cabaret des poètes et des gueux* (mise en scène d'Etienne Luneau)

En cours de production

- > *Quand la voix parle haut*, d'après Victor Hugo (mise en scène de Jean Barlerin, Odile Ernoul et Etienne Luneau)
- > *Provocation à la désobéissance* (mise en scène d'Etienne Luneau)
- > *25-12 ou le bilan Carbone du Père-Noël* (mise en scène d'Odile Ernoul)

Fiche technique

Contact

Régisseur : Thibault Petit
thiblt.petit@gmail.com – 06 83 84 05 65

Informations générales

Spectacle tout public pour 3 comédiens
Spectacle en 3 services de 4 heures + Prémontage
Durée : 1h10 sans entracte
Prémontage demandé au J-1
Durée du montage + raccord : 2 services de 4 heures
Durée du démontage : 2 heures
Transport du décor : 9m3

Plateau

Dimensions de l'air de jeu :
Ouverture : minimum 6m
De mur à mur minimum 6m
Profondeur : minimum 6m
Hauteur minimum 3m
Matériel nécessaire sur place pour le spectacle, à fournir par le lieu d'accueil :
Plateau noir, de préférence tapis de danse.
Pendrillonnage : à l'allemande sauf si adaptation
Notre décor :
Nous arrivons avec une vingtaine de chaise en bois qui seront montées en pyramide pour le spectacle. La hauteur de cette structure est de 2m70.

Lumière

Demande de matériel :
24 PCs 1kw
24 voies de gradateurs 2KW +1 pour la salle
1 jeu d'orgue à mémoires 25 circuits
Nous arrivons avec une conduite en format ASCII sur clé USB.
Demande en gélatine :
Lee filter L711 : 4 formats pc 1Kw
Rosco : 104

Son

Demandé au lieu d'accueil :
Diffusion stéréo au lointain du plateau
console 2 entrées line
1 câble mini Jack stereo – 2 Jack mono
Un lecteur CD avec auto pause

Une fiche technique plus détaillée et un plan de feux sont disponibles sur demande.



**Grand
Théâtre**

Compagnie Grand Théâtre

Association loi 1901—SIRET : 501 188 742 000 40
APE : 9001Z—N° licence entrepreneur : 2 - 1041361

Siège social

La Villonnière, 3 route de Vigoux, 36170 Parnac

Adresse de correspondance

24 rue Davoust 93500 Pantin

Téléphone 06 08 22 84 73

E-mail info@legrandtheatre.fr

www.legrandtheatre.fr